

## 1) Montage

1.1) Le garde-corps de cabine avec sécurité de contact se compose des éléments suivants :

- 1 montant de garde-corps télescopique sans contact,
- 1 montant de garde-corps avec contact pré-assemblé à guidage forcé (2 interrupteurs),
- 2 traverses en tube circulaire 2000 mm (barrière à hauteur des mains et des genoux),
- 2 boulons de sécurité avec chaîne et goupilles à ressort,
- 4 capuchons plastiques pour le tube circulaire gris,
- Panneau indicateur selon EN 81-20, 5.4.7.4
- 22 grandes rondelles en U (pour fixer les montants de garde-corps),
- 14 écrous M8 (pour fixer les montants de garde-corps),
- 14 vis M8 (pour fixer les montants de garde-corps),
- 4 bagues de réglage (pour fixer les traverses),
- 2 plinthes (pour fixer les traverses)

1.2) Étapes de montage avec l'exemple d'un contact à guidage forcé pré-assemblé

horizontal à l'aide de deux bagues de réglage placées vers l'extérieur (voir photo 1).

### Étape 1 :

Commencer par monter un des deux montants de garde-corps verticaux en utilisant le matériel de fixation approprié (par ex. avec les vis M8, écrous et rondelles en U fournis) en fonction des possibilités de fixation sur le toit de la cabine d'ascenseur. Il faut s'assurer sur site qu'une transmission des forces dans l'élément de construction sollicité soit possible.

### Étape 2 :

Introduire l'une des extrémités de la barrière à hauteur des genoux ou de la traverse (tube circulaire) dans le montant du garde-corps installé en respectant un débordement suffisant (au moins 100 mm) et pousser le deuxième montant du garde-corps sur l'autre extrémité, également avec un débordement suffisant (au moins 100 mm). Enfin, fixer le montant du garde-corps non encore monté sur le toit de la cabine, comme décrit dans l'étape 1. Veiller, lors du montage, à ce qu'aucun objet ne pénètre dans la trajectoire du garde-corps de la cabine. Si la longueur standard du tube rond (2000 mm) est trop importante ou si l'entraxe max. de 1800 mm entre les deux montants verticaux du garde-corps est trop grande, il convient de décaler le deuxième montant vertical du garde-corps en direction du premier montant et seulement ensuite de le hausser sur le toit de la cabine. Le cas échéant, calculer maintenant la longueur des traverses (main courante et barrière à hauteur des genoux) et procéder à un ajustement en les sciant. Passer ensuite la main courante (tube circulaire 2000 mm) à travers les deux montants du garde-corps, l'aligner verticalement avec la barrière au-dessous à hauteur des genoux, puis la fixer sur les montants du garde-corps pour empêcher un déplacement



Photo 1

Selon EN81-20, 5.4.7.3, il est maintenant obligatoire d'installer à cet endroit une plinthe sur les montants verticaux du garde-corps ou sur le toit de la cabine. Les photos suivantes montrent le montage sur les supports (photo 2) ainsi que le raccordement (chevauchement) de plinthe à plinthe (photo 3).

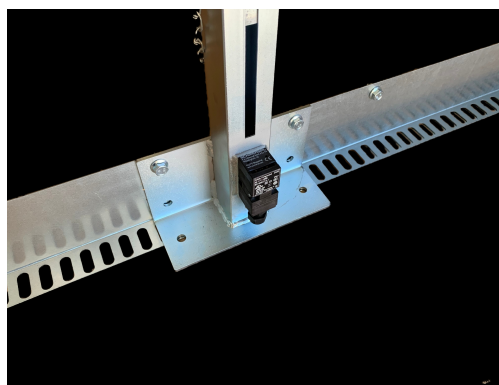


Photo 2

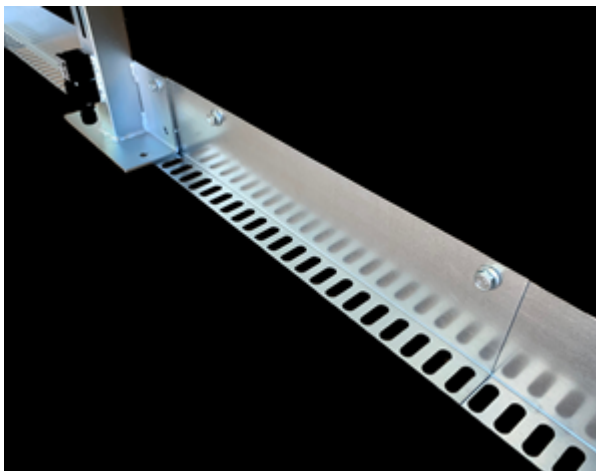


Photo 3

**Étape 3 :**

Poser maintenant les capuchons en plastique fournis sur les extrémités de la main courante et de la barrière à hauteur des genoux.

**Étape 4 :**

Insérer les deux goupilles rétractées dans les trous correspondants des deux poteaux de la glissière, l'une au-dessus de l'autre, les freiner à l'aide d'une goupille à ressort (voir photo 4).

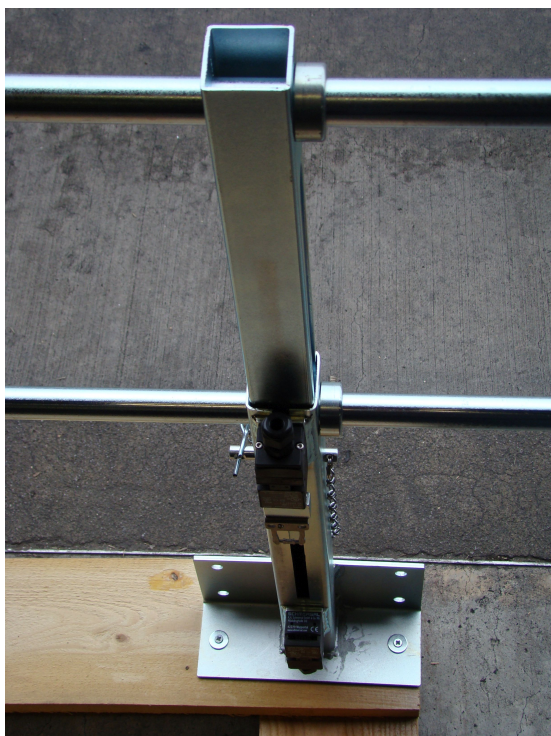


Photo 4

**Étape 5 :**

Brancher ensuite les contacts au circuit de sécurité de l'ascenseur. Le contact à guidage forcé doit être branché de façon à ce que l'ascenseur puisse fonctionner normalement, une fois que le monteuse a quitté le toit de la cabine et que les portes sont fermées, alors que le garde-corps est rétracté.

Le contact à guidage forcé doit être branché dans le circuit de sécurité de telle façon que lorsque le garde-corps est sorti, le monteuse séjournant sur le toit de la cabine ne puisse faire marcher l'ascenseur que pour la course d'inspection.

**Remarque :**

L'entraxe max. de 1800 mm entre les montants verticaux du garde-corps ne doit jamais être dépassé même si vous utilisez plus de 2 montants ! De même, l'entraxe du montant du garde-corps extérieur à l'extrémité du tube (main courante ou barrière à hauteur des genoux) ne doit pas excéder 300 mm.

## 2) Utilisation

### Étape 1 :

Lorsque le monteuse franchit le toit de la cabine, le garde-corps est rétracté. Pour activer le mode d'inspection, déverrouiller le garde-corps en retirant les axes débrochables sur les deux montants du garde-corps. Les goupilles à ressort doivent alors être enlevées.

### Étape 2 :

Saisir ensuite le tube de la main courante horizontale au centre et étirez-le parallèlement au toit de la cabine, de manière à ne pas déformer les tubes intérieurs du montant du garde-corps. En soulevant la main courante, l'interrupteur à levier à galet s'insère dans le montant du garde-corps (voir photo 5) et, doit, après installation par un électrotechnicien, signaler qu'une marche normale n'est plus possible.

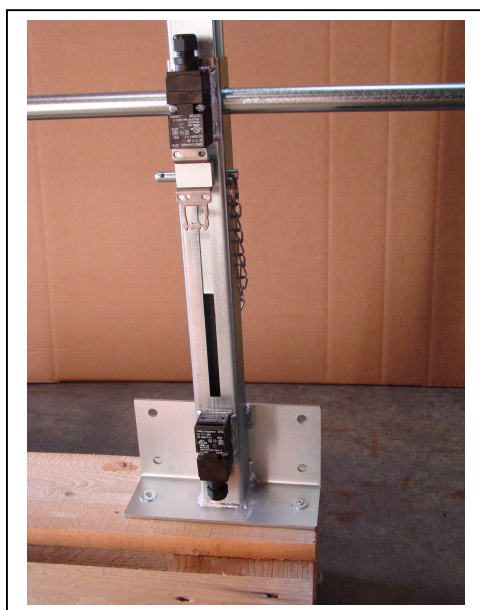


Photo 5

Dans la hauteur maximale, bloquer les deux montants du garde-corps l'un derrière l'autre avec l'axe débrochable et la goupille à ressort dans le trou respectif prévu à cet effet de manière à éviter un abaissement de la main courante sous l'effet de la pesanteur (voir figure 6).

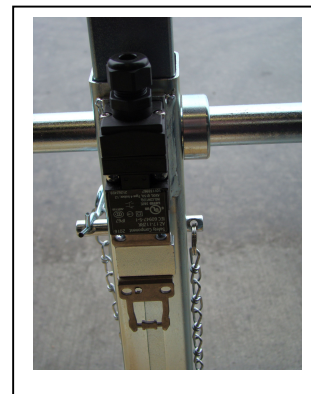


Photo 6

### Étape 3 :

Lorsqu'il est entièrement déployé, l'interrupteur à levier à galet s'insère dans le montant du garde-corps (voir figure 7). L'interrupteur à levier à galet supérieur doit être intégré de manière appropriée dans la commande de l'ascenseur, de sorte que celui-ci ne puisse fonctionner qu'en mode inspection, afin de permettre l'accomplissement des travaux requis sur le toit de la cabine.

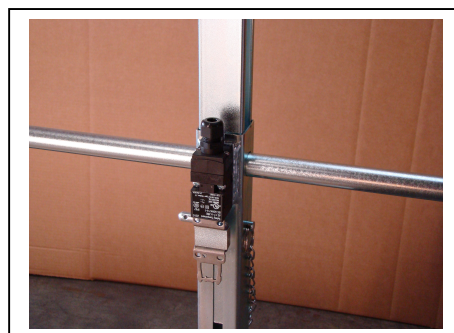


Photo 7

### Étape 4 :

Avant de quitter le toit de la cabine, le monteuse doit rétablir le mode normal de fonctionnement. Pour cela, retirer à nouveau l'un après l'autre les axes débrochables et les goupilles à ressort sur les deux garde-corps. Abaisser ensuite le garde-corps par la main courante jusqu'à ce que l'interrupteur à levier à galet soit de nouveau entièrement repoussé hors du montant du garde-corps. Remettre maintenant les axes débrochables en place, le garde-corps étant en position repliée et les fixer avec la goupille à ressort.

### Étape 5 :

Ce n'est qu'après achèvement de l'étape 4 que le monteuse peut quitter le toit de la cabine pour garantir un fonctionnement ultérieur correct de l'installation.